

—André, est-ce toi ? demanda-t-elle avec une anxiété profonde.

—Oui, répondit-on à voix basse.

—Je t'en conjure, renonce à ton projet !

—Non ! répondit encore la voix en baissant le ton davantage.

—Mais il y aura bataille avec les gens du château. Tu seras blessé, tu s'en peut-être.

On ne répondit pas.

—Eh bien ! reprit-elle avec désespoir, puisque rien ne peut te fléchir, je vais partir avec toi !

Et, saisissant une corde laissée par mégarde sur le rempart, elle l'attache à l'un des orléans, et, se recommandant à Dieu, elle se laissa glisser à terre.

Deux bras vigoureux l'enlevèrent avant qu'elle n'eût touché le sol et placèrent son visage sous un rayon de la lune qui venait d'apparaître derrière un nuage.

—Qu'elle est cette colombe qui vient ainsi se jeter dans nos serres ? demanda une voix rude.

—Horreur ! cria Jeanne ; ce n'est pas lui !

—Eh ! fit une autre voix, c'est la belle Jeanne, l'amoureuse de l'archer André.

—Silence ! fit une voix plus rude encore que celle de l'homme qui avait parlé le premier.

Prenez cette femme, garrottez-la, et bâillonnez-la.

Le personnage qui venait de donner ses ordres du ton le plus impératif était celui qui portait un manteau et qui paraissait être le chef de la petite troupe.

Jeanne voulut crier, mais déjà un morceau d'étoffe empêchait les sons de sortir de sa gorge ; elle voulut se débattre, mais ses mains blanches et ses petits pieds étaient énergiquement serrés sous l'action d'une corde solidement attachée.

Un homme la prit et la porta dans un fourré voisin, puis il revint rejoindre ses camarades.

Eh bien ! messieurs, continua Giraud en frappant sur la table avec une rage frémissante, ces archers étaient de faux archers.

O'étaient des voleurs de la bande maudite revêtus des costumes arrachés à leurs prisonniers, et celui qui les commandait n'était autre que La Chesnaye en personne.

Le bandit conduisit ses hommes à la porte du château et frappa avec violence.

—Au nom du roi Henry quatrième, s'écria La Chesnaye à voix haute, nous lieutenant du prévôt de Rouen, enjoignons aux habitants du château de nous laisser faire enquête de justice en ce manoir.

Le marquis d'Assigny était absent.

Son intendant accourut en toute hâte.

—Qui cherchez-vous, messieurs ? demanda-t-il à celui qui'il prenait pour un officier de la prévôté.

—Nous cherchons le capitaine La Chesnaye que nous savons être en ce moment réfugié ici.

XV

MAITRE GIRAUD

—L'intendant, continua Giraud, affirma qu'aucun indice ne justifiait le soupçon de protection accordée par les habitants du château à un chef de brigands ; mais le soi-disant officier de la prévôté insista en disant qu'il n'avait point à commenter les ordres qu'il avait reçus, mais bien à les exécuter sur l'heure, et,

pour ce faire, il enjoignait à l'intendant de lui faire à l'instant ouvrir les portes du manoir.

Le pont-levis du château d'un gentilhomme ne s'abaissa pas facilement, messieurs, vous le savez, et le nom de la justice n'est pas toujours suffisant pour avoir accès dans une demeure seigneuriale.

Aussi l'intendant ne se pressait nullement d'obéir, et peut-être bien même eût-il laissé de l'autre côté des fossés ceux qu'il prenait pour des archers de la prévôté de Normandie, lorsque La Chesnaye tira de sa poche une lettre qu'il fit passer à l'intendant, le priant d'en prendre connaissance.

Cette lettre, contre-signée du prévôt de Rouen, revêtu du sceau de la ville, était du marquis d'Assigny de Motteville lui-même.

Par cette missive, le gentilhomme enjoignait à tous ses gens, domestiques, vassaux, écuyers, officiers et autres, de se conformer, sans opposition, à tout ce qu'il plairait à l'officier de la prévôté d'ordonner et de faire, ajoutant que les ordres et les actions dudit officier n'avaient d'autre but que le service du roi et le bien de la province.

L'intendant examina minutieusement écriture, signature et cachet.

Écriture, signature et cachet émanaient bien du marquis, son seigneur et maître, il ne put en douter un seul instant.

Les archers attendaient toujours.

En face d'ordres aussi précis, l'intendant ne pouvait qu'obéir, il ordonna donc que le pont-levis fût abaissé et que les portes fussent ouvertes.

La Chesnaye, continuant à jouer son rôle avec une audace et un aplomb merveilleux, laissa quatre de ses hommes de garde à la porte du manoir, leur donnant pour consigne de passer par les armes impitoyablement quiconque se présenterait pour entrer ou quiconque tenterait de sortir.

Puis il ordonna à l'intendant et à tous les gens du marquis, sans exception, de le suivre au château.

Domestiques et valets furent laissés dans une salle basse dont la porte, dûment verrouillée en dehors et gardée par quelques archers, devint infranchissable.

Pendant ce temps, La Chesnaye et le reste de la troupe entraînaient l'intendant.

Sur l'ordre intimé d'avoir à remettre toutes les clefs de toutes les chambres, voire même celles de tous les meubles et bahuts, le pauvre intendant commença à soupçonner, trop tard, qu'il était tombé dans un piège ; mais la lame d'un poignard, lui chatouillant la gorge, fit cesser toutes ses hésitations ; il donna les clefs demandées.

Lié, bâillonné et enfermé dans un cabinet sombre, le malheureux ne put jeter ni un cri d'alarme, ni tenter de fuir.

Dès lors les bandits se trouvèrent entièrement maîtres du château, dont, sans doute, ils convoitaient depuis longtemps le pillage.

En une heure tout fut fait.

Espèces monnayées, argenterie massive, belles œuvres d'orfèvrerie, bijoux précieux, diamants, pierres fines, armes de luxe, costumes de soie et de velours, toutes les richesses, tous les trésors, enfin, du marquis d'Assigny de Motteville passèrent aux mains de La Chesnaye et des siens.

Puis quand il ne resta plus rien à piller, rien à voler, l'ordre de la retraite fut donné, tous s'éloignèrent emportant leur butin, et ne se souciaient même pas de relever le pont-levis abaissé.

Ils gagnèrent la fourré où ils avaient déposé Jeanne, et où